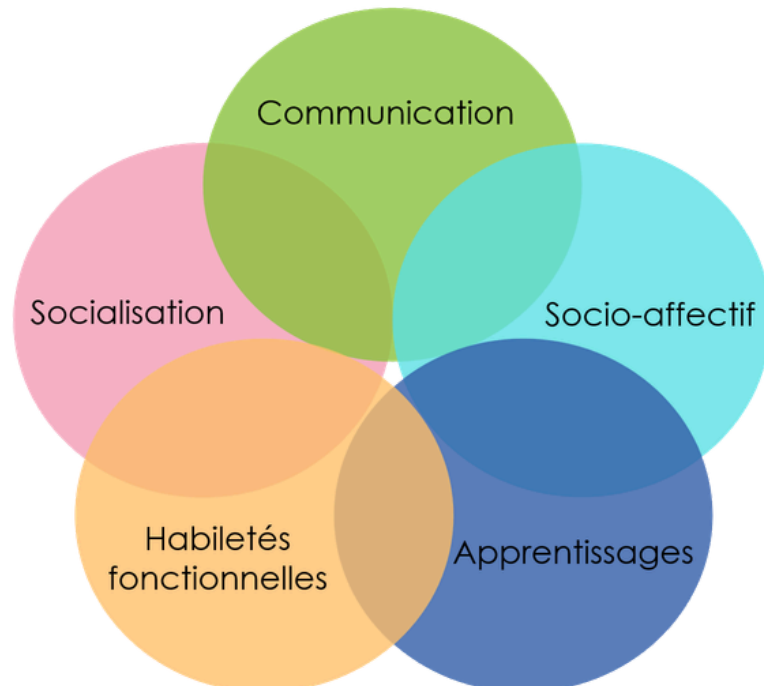


Démarche du plan d'intervention

Le plan d'intervention (PI) est un outil de collaboration et de planification dans le but de répondre aux besoins de votre enfant qui vit des défis scolaires.

PRINCIPAUX BESOINS



POURQUOI ?

Le plan d'intervention sert à offrir un soutien plus adapté à votre enfant lorsque les mesures habituelles ne suffisent plus. Il permet de mettre en place des interventions personnalisées pour l'aider à progresser de façon optimale dans le développement de ses compétences et favoriser sa réussite.

C'est donc un outil qui permet de choisir, d'organiser et de mettre en place les actions nécessaires qui aideront votre enfant à vivre des réussites.

QUAND ?

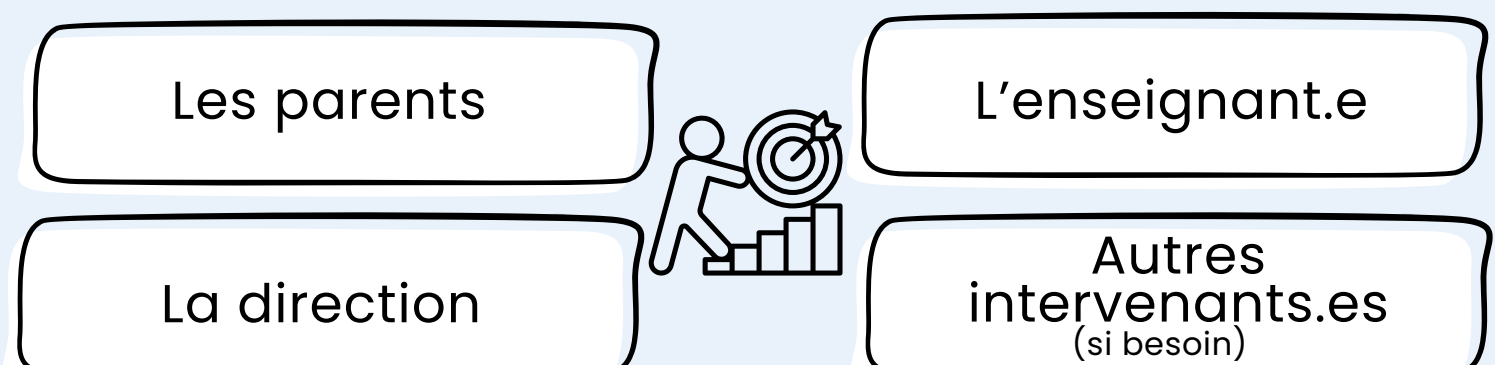
Ouverture d'un PI lorsque l'une ou l'ensemble des situations complexes suivantes se présentent :

- La situation où un élève nécessite la mobilisation accrue et concertée afin de trouver ensemble des solutions aux difficultés rencontrées et de permettre à l'élève de progresser.
- La situation où un élève nécessite la mise en place de ressources spécialisées ou encore, d'adaptations diverses en plus des actions habituellement entreprises par l'enseignant.e, en collaboration avec l'équipe-cycle, pour adapter ses interventions aux besoins de l'élève.
- La situation où un élève nécessite des prises de décisions qui auront des incidences sur son parcours scolaire.

CONTENU DU PI

- Les capacités de votre enfant
- Ses besoins prioritaires
- Les objectifs ciblés
- Les moyens qui vont permettre d'atteindre ses objectifs
- Les rôles et les responsabilités des acteurs impliqués

ACTEURS IMPLIQUÉS AUPRÈS DE VOTRE ENFANT



LES PRINCIPALES ACTIONS DES PHASES

Collecte et analyse de l'information :

- Prendre connaissance des dossiers de votre enfant et analyser ses travaux faits en classe
- Analyser l'efficacité des interventions mises en place
- Analyser et interpréter l'ensemble des informations

Planification des interventions :

- Mettre en commun les informations
- Faire consensus sur ses besoins prioritaires
- Définir ses objectifs et déterminer les moyens
- Consigner l'information dans le PI

Réalisation des interventions :

- Expérimenter les moyens et assurer les suivis
- Évaluer de façon continue l'efficacité des moyens
- Ajuster les interventions
- Maintenir la communication parents-école



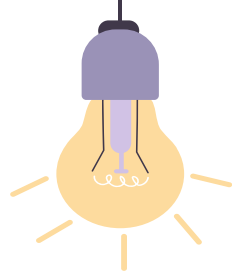
Révision du PI :

- Réviser et évaluer le PI pour maintenir ou modifier certains éléments

« La révision du plan d'intervention se fait en fonction de l'évolution de la situation de l'élève. Ainsi, la fréquence et le moment de l'année où se tiennent les révisions varient selon la nature du plan d'intervention et les besoins de l'élève. »

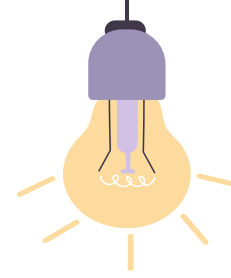
Votre implication est importante !

ACTIONS POSSIBLES AVANT LA RENCONTRE



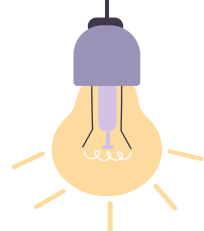
- Tracer, avec votre enfant, son portrait :
 - Forces/capacités
 - Intérêts/préférences
 - Défis/limitations
 - Besoins
 - Moyens expérimentés (efficaces ou non)
- Encourager votre enfant à exprimer ses besoins, ses défis, des solutions possibles, etc.
- Prendre le temps de lui expliquer la raison de cette rencontre si votre enfant y participe

ACTIONS POSSIBLES PENDANT LA RENCONTRE



- Partager le portrait de votre enfant et participer activement à la recherche de solutions ainsi qu'aux prises de décisions
- Poser des questions sur la situation de besoin de votre enfant, les services offerts, etc.
- Ne pas hésiter à demander des précisions et à clarifier certains mots utilisés
- Demander ce que vous pouvez faire à la maison pour aider votre enfant

ACTIONS POSSIBLES APRÈS LA RENCONTRE






- Discuter avec votre enfant concernant son PI
Exemples : ses capacités, ses objectifs, ses moyens
- Collaborer et communiquer régulièrement avec l'enseignant.e et les autres acteurs impliqués
- Si possible, mettre en place certains moyens ciblés et mesurer leur efficacité

Mon enfant au cœur de sa réussite !

La participation de votre enfant à son plan d'intervention est essentielle. Lorsque c'est possible et s'il en est capable, votre enfant peut participer aux décisions qui le concernent.

Comment l'impliquer davantage dans le suivi de son PI ?

- Lui faire identifier ses propres objectifs qu'il désire atteindre.
On peut lui demander :
 - Que désires-tu améliorer ?
 - Quels moyens vont t'aider à réussir ton objectif ?
 - « Pour y arriver, je peux : ... »
 - Comment vas-tu savoir si ce moyen fonctionne pour toi ?
 - Lui suggérer de s'auto-évaluer et d'expliquer son progrès :
 - Exemples simples :
 - « Ça va bien ! », « Ça va moyen. », « C'est difficile. »
 - Exemples plus élaborés :
 - Qu'est-ce que j'ai réussi cette semaine ?
 - Quel moyen j'ai utilisé ?
 - Est-ce que ce moyen m'aide vraiment ? Pourquoi ?
-   
- Est-ce que j'utilise souvent mes moyens ?

Comment l'impliquer dans la rencontre de son PI ?

- Il est important de choisir les modalités de participation qui conviennent le mieux à sa situation. Plusieurs formes de participation sont possibles. Votre enfant peut :
 - Assister à la rencontre ou à une partie de la rencontre, sans animer
 - Présenter les personnes présentes
 - Animer une partie de la rencontre
- S'il ne peut pas participer à la rencontre, il est important de déterminer :
 - Qui lui présentera le contenu de son PI ?
 - Comment s'assurer qu'il se sente concerné par les décisions ?

* AU MOINS UNE FOIS PAR MOIS, L'ÉCOLE DOIT OBLIGATOIREMENT FOURNIR DES RENSEIGNEMENTS AUX PARENTS.

Exemples d'outils de communication : rencontres, courriels, appels téléphoniques, notes à l'agenda, travaux, bulletins, etc.



Pour toute question au sujet du plan d'intervention de votre enfant, n'hésitez pas à communiquer avec l'école.

RÉFÉRENCES :

- LE PLAN D'INTERVENTION... AU SERVICE DE LA RÉUSSITE DE L'ÉLÈVE – CADRE DE RÉFÉRENCE POUR L'ÉTABLISSEMENT DES PLANS D'INTERVENTIONS, MELS, 2004
- RÉGIME PÉDAGOGIQUE DE L'ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE, DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE, ARTICLE 29.2, MEQ, OCTOBRE 2025
- LE PLAN D'INTERVENTION AUTODÉTERMINÉ: UN SOUTIEN À LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES EN DIFFICULTÉS D'ADAPTATION, J'AI MON PLAN, ULAVAL, 2021
- DIFFÉRENCIATION PÉDAGOGIQUE - OUTIL COMPLÉMENTAIRE N° 3 DE 3, MEQ, 2021